

FICHE-OUTIL #6



Halte randonneurs

QUELS AMÉNAGEMENTS LES RANDONNEURS ATTENDENT-ILS D'UNE HALTE POUR UNE NUITÉE ?

Les randonneurs apprécient de trouver un hébergement ou un emplacement pour une nuit, à un prix abordable et dans des conditions adaptées. Des solutions d'aménagement peu coûteuses peuvent être mises en place par les communes. Cette fiche outil présente les règles essentielles pour un bon accueil des randonneurs ainsi que des exemples éprouvés.

1

DES AMÉNAGEMENTS ESSENTIELS

- Terrain plat et herbeux facilitant l'installation de tentes.
- Installations sanitaires comprenant douche, lavabo et WC, maintenues en bon état de propreté à proximité (<100 m) de la halte ou sur place.
- Espace calme, éloigné du trafic motorisé et inaccessible aux véhicules.
- Table abritée, offrant protection contre la pluie et le soleil.
- Prises électriques disponibles pour recharger les appareils mobiles.
- Informations sur les services et commerces à proximité.
- Extinction de l'éclairage la nuit.
- Signalisation claire facilitant l'accès à la halte.
- Référencement sur les sites internet et les guides.
- Poubelles à proximité de la halte.

DES AMÉNAGEMENTS CONFORT

2

En plus des « aménagements essentiels », seraient appréciés les éléments suivants :

- Arceaux vélos ou points fixes pour sécuriser les vélos.
- Présence d'eau courante et d'un point d'eau dédié à la vaisselle.
- Espace clos.
- Mise à disposition d'un livre d'or pour recueillir les impressions des visiteurs.
- Fil à linge disponible pour sécher les vêtements.
- Abri couvert pour se réfugier en cas d'orage ou de forte pluie. Espace ombragé.
- Documentation sur les environs et points d'intérêt à proximité.
- Pompe à vélo.
- Prises électriques disponibles pour vélos à assistance électrique (VAE).



3

AMÉNAGEMENTS CONFORT PLUS

En plus des « aménagements confort », seraient appréciés les éléments suivants :

- Proximité de commerces, idéalement accessibles à pied.
- Possibilité d'obtenir des informations de contact pour toute question.
- Accès à une connexion Wifi.
- Aires de jeux pour enfants.
- Réfrigérateur à disposition des randonneurs.
- Four à micro-ondes.
- Sanitaires chauffés.
- Outils de réparation vélo.
- Station de lavage pour vélos.
- Boîte à livres.
- Présence de plantes, fleurs, arbres fruitiers ou potager.
- Barbecue ou plancha électrique en libre accès.
- Machine à laver.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES COMMUNES ?

La mise en place d'une telle infrastructure par une commune peut offrir de nombreux bénéfices économiques, sociaux, environnementaux et touristiques. Voici les principaux avantages :

1. Attraction touristique et développement économique local

- Ce type d'aménagement attire randonneurs, cyclotouristes et campeurs. Cela favorise l'attrait de la commune pour un public en quête d'expériences de tourisme vert. Ces haltes randonneurs rendent par ailleurs l'itinérance plus accessible aux personnes aux moyens modestes.
- La halte randonneur n'entre pas en concurrence avec l'offre d'hébergement en dur qu'elle vient compléter. Plus particulièrement en période estivale et dans les zones très touristiques.
- La proximité de ces installations avec des commerces dynamise l'économie locale.
- Valorisation du patrimoine local : documentation mise à disposition à la halte pour les visiteurs.

2. Amélioration de l'image de la commune

- Notoriété accrue : une commune offrant des infrastructures de qualité pour les randonneurs et cyclistes se fait rapidement connaître parmi les réseaux de voyageurs. Cela renforce son attractivité et sa réputation de lieu accueillant.
- Engagement dans le tourisme durable : ces installations favorisent un tourisme respectueux de l'environnement et valorisent l'écotourisme, renforçant ainsi l'image d'une commune soucieuse du développement durable.
- Classements et labels : ces infrastructures peuvent permettre à la commune d'obtenir des labels de qualité, améliorant sa notoriété et sa visibilité auprès du public.



QUELS BÉNÉFICES POUR LES COMMUNES ?

3. Renforcement de la cohésion sociale et amélioration du cadre de vie

- Lieux de rencontre pour les habitants : ces espaces peuvent devenir des lieux de convivialité pour les résidents. Par exemple, des familles locales peuvent s'y retrouver pour profiter des aires de pique-nique, des jeux pour enfants, ou des barbecues.
- Mutualisation possible avec d'autres services proposés aux habitants (Médiathèque, Coworking artisan, Multi-services).
- Tourisme respectueux : après une journée de marche ou de vélo, les randonneurs recherchent le calme, réduisant ainsi les risques de nuisances nocturnes pour les riverains.

4. Bénéfices environnementaux

- Promotion de la mobilité douce : en accueillant les cyclotouristes et randonneurs, la commune encourage l'utilisation de modes de transport écologiques. Cela réduit la circulation motorisée et ses effets négatifs (pollution, bruit, congestion).
- Réduction de l'empreinte environnementale : avec des infrastructures légères et des toilettes sèches, des panneaux photovoltaïques, la commune s'inscrit dans une démarche écoresponsable.
- Conservation des espaces naturels : en orientant les randonneurs vers des lieux aménagés, la commune peut mieux les gérer et ainsi mieux protéger certaines zones sensibles contre les dégradations causées par une fréquentation non encadrée.

5. Aspects financiers

- Frais de participation : certaines communes peuvent choisir d'instaurer une petite contribution ou un forfait pour accéder à certaines prestations (par exemple, douches, recharge des vélos électriques, utilisation du barbecue). Cette contribution peut aussi s'effectuer sur la base d'un don libre et volontaire.
- Subventions et financements : le développement de ce type d'infrastructure peut ouvrir des opportunités de financement via des subventions régionales, nationales ou européennes dédiées à l'itinérance, au tourisme rural, ou aux infrastructures durables.



Conclusion

En résumé, la mise en place de ces infrastructures peut représenter un investissement raisonnable pour une commune en quête de dynamisme touristique, de développement économique, et de qualité de vie pour ses habitants tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Une halte randonneur peut être un aménagement très simple ou se conjuguer avec d'autres tiers lieux.

Exemple de haltes randonneurs

(Cliquez droit - Ouvrir le lien dans un nouvel onglet)

[Halte randonneurs de Saint-Pardoux-Soutiers \(79\)](#)

[Halte randonneurs de Saint-Firmin-des-Près \(41\)](#)

[Halte randonneurs de Champdeniers \(79\)](#)

[Halte randonneurs d'Evran \(22\)](#)